



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets

Déclaration environnementale **2013**

Conformément au règlement (CE) n° 1221/2009

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

1.	L'Office européen des brevets	5
1.1	OEB Berlin	6
1.2	OEB Munich	7
1.3	OEB La Haye	8
1.4	OEB Vienne	9
2.	Politique environnementale	10
3.	Système de gestion environnementale	11
4.	Respect des obligations légales	11
5.	Aspects environnementaux directs	12
5.1	Énergie	20
5.2	Eau et eaux usées	26
5.3	Déchets	29
5.4	Mobilité	32
5.5	Autres émissions	34
5.6	Consommation de papier	36
6.	Aspects environnementaux indirects	37
7.	Améliorations : objectifs et mesures	38

Déclaration environnementale

1. L'Office européen des brevets

L'Office européen des brevets (OEB) emploie quelque 7 000 agents et constitue, à ce titre, la deuxième organisation intergouvernementale d'Europe en termes d'effectifs. L'OEB a son siège à Munich et dispose de bureaux à La Haye, Berlin, Vienne et Bruxelles. Depuis 2009, l'Office et l'ensemble de ses sites sont certifiés conformes à la norme de gestion environnementale EMAS (de l'anglais Eco-Management and Audit Scheme, qui signifie « système de management environnemental et d'audit »). Les sites de l'Office européen des brevets certifiés conformes à la norme environnementale EMAS sont les suivants :

- **Office européen des brevets Munich I** (bâtiment Isar), Allemagne
Erhardtstr. 27, 80469 Munich
- **Office européen des brevets Munich II** (PschorrHöfe 1-8), Allemagne
Bayerstr. 34, 80335 Munich
- **Office européen des brevets Munich III** (Capitellum), Allemagne
Landsberger Str. 30, 80339 Munich
- **Office européen des brevets Berlin**, Allemagne
Gitschiner Str. 103, 10969 Berlin
- **Office européen des brevets La Haye I** (bâtiment principal, bâtiments Shell et Hinge), Pays-Bas
Patentlaan 2, 2288 EE Rijswijk
- **Office européen des brevets La Haye II** (Le Croisé), Pays-Bas
Verrijn Stuartlaan 2a, 2288 EE Rijswijk
- **Office européen des brevets La Haye III** (Rijsvoort), Pays-Bas
Visseringlaan 19-23, 2288 ER Rijswijk
- **Office européen des brevets Vienne**, Autriche
Rennweg 12, 1030 Vienne

Jusqu'en 2011, l'OEB disposait aussi, à Munich, d'un autre site également certifié conforme à la norme EMAS (Office européen des brevets Munich IV (Westsite), Allemagne, Landsberger Str. 187, 80687 Munich). Ce bâtiment en location a toutefois été quitté en 2011, et les collaborateurs qui y étaient installés ont été mutés sur d'autres sites. Dans la présente déclaration environnementale, les chiffres correspondant à la consommation du site Westsite continuent d'être présentés jusqu'en 2011 compris. Conformément au règlement (CE) 1221/2009 (« règlement EMAS »), l'OEB publie chaque année une déclaration environnementale (actualisée) dans laquelle il présente ses données environnementales et fait état de l'évolution des résultats obtenus par ses soins en matière d'environnement. La présente déclaration environnementale constitue une version actualisée et résumée de la déclaration de 2012, qu'il est possible de télécharger à partir du site Internet de l'OEB (www.epo.org).

Pour l'année 2012, l'Office européen des brevets s'était, en matière de protection de l'environnement, fixé comme objectif de réduire de 3 % les émissions résultant de sa consommation d'électricité et de chauffage. Cet objectif de réduction des émissions a finalement été dépassé pour s'établir à un taux de 3,3 %. L'objectif officiel désormais fixé pour l'année 2013 vise, cette fois-ci, à réduire de 3 % la consommation totale d'énergie (résultant de l'énergie consommée pour le chauffage et de la consommation électrique).

En adoptant cet objectif de 3 %, l'Office va au-delà des prescriptions du système EMAS et se fixe des objectifs environnementaux d'envergure qui lui sont propres. La présente déclaration environnementale décrit les moyens et les mesures mis en œuvre par l'OEB pour atteindre ces objectifs.



1.1. OEB Berlin

Le site de Berlin est situé dans un immeuble historique de caractère construit au début du 20^e siècle, ce qui, en raison de l'âge du bâtiment, implique certains défauts d'isolation et une efficacité énergétique insuffisante des locaux. Sur le plan environnemental, les éléments déterminants de ce bâtiment sont les suivants : système de chauffage urbain à distance, plusieurs installations de refroidissement, un laboratoire photo, un petit espace de rangement des produits de nettoyage et une cuisine/cantine utilisée par un prestataire de services extérieur. Le propriétaire du bâtiment est responsable du système de chauffage du bâtiment et des installations frigorifiques de la cantine. Il appartient en revanche à l'OEB d'assurer le fonctionnement de la climatisation des différentes salles de réunion. Aucune information disponible ne permet de conclure à une éventuelle contamination du site de Berlin. Les seuls déchets dangereux présents sur ce site sont des piles et des batteries usagées, ainsi que d'anciens tubes fluorescents. Les principales législations environnementales applicables à ce site sont respectées.

Sites/Bâtiments	Surface brute au sol	Surface brute au sol hors sous-sol	Postes de travail	Propriété/Location
OEB Berlin	18 100 m ²	17 600 m ²	300	Location



1.2 OEB Munich

L'OEB Munich est le plus grand de tous les sites en termes de surface brute au sol et d'effectifs. L'état des bâtiments est variable : certains sont plus anciens (Isar, par exemple), d'autres plus récents (PschorrHöfe 7 et 8, par exemple). L'OEB est locataire du bâtiment Capitellum. Les bâtiments Isar et PschorrHöfe sont dotés d'un système de chauffage urbain à distance, Capitellum est chauffé au gaz naturel. Les éléments déterminants du point de vue environnemental se trouvent pour l'essentiel dans le bâtiment Isar : imprimerie, atelier de réparation et atelier de menuiserie, unité de traitement de l'eau et réservoirs de solutions acides et basiques pour le traitement de l'eau. Le bâtiment Isar a, au cours des années 2010 à 2012, fait l'objet de travaux de rénovation de grande envergure visant à améliorer son bilan énergétique. Plusieurs bâtiments (Isar, PschorrHöfe 1 – 8, Westsite, par exemple) disposent d'un séparateur d'huile et/ou de graisse et d'une cuisine/cantine ainsi que de locaux pour faire la vaisselle. Tous les bâtiments du site de Munich ont de petits espaces de rangement pour les produits de nettoyage et les produits chimiques. Aucune information disponible ne permet de conclure à une éventuelle contamination du site de Munich. Les déchets dangereux présents sur ce site sont, pour l'essentiel, des piles et des batteries usagées, ainsi que d'anciens tubes fluorescents. Les principales législations environnementales applicables à ce site sont respectées.

Sites/Bâtiments	Surface brute au sol	Surface brute au sol hors sous-sol	Postes de travail	Propriété/Location
Bâtiment Isar	91 400 m ²	57 800 m ²	827	Propriété
PschorrHöfe 1-8	276 300 m ²	210 600 m ²	3012	Propriété
Capitellum	25 800 m ²	16 200 m ²	225	Location
Westsite	26 200 m ²	15 600 m ²	0	Ancienne location ¹

¹ L'OEB a quitté le site en 2011.



1.3 OEB La Haye

Après Munich, La Haye est le deuxième site de l'OEB par ordre d'importance ; il comprend trois immeubles situés à Rijswijk : l'un est la propriété de l'OEB, les deux autres sont en location. Compte tenu de leur taille et de l'état dans lequel ils se trouvent, la consommation en énergie thermique est, certes, élevée dans certains bâtiments, mais a néanmoins évolué de manière nettement positive au cours de ces dernières années. Tous les bâtiments sont chauffés au gaz naturel. Les chaudières alimentées au gaz y font l'objet de contrôles réguliers et respectent les valeurs limites d'émission. Des contrôles d'étanchéité des installations de climatisation sont, en outre, réalisés de manière récurrente. Ces contrôles n'ont, jusqu'à présent, jamais permis de constater quelque fuite importante que ce soit. Les contrôles sont tous effectués par un prestataire de services externe et en conformité avec les exigences de la législation néerlandaise. Des réservoirs de gazole destinés aux groupes électrogènes de secours se trouvent dans le bâtiment principal et dans le bâtiment Shell. À l'extérieur du bâtiment Shell, une zone souterraine de stockage renferme trois réservoirs de gazole d'une capacité de 5 000 litres chacun, et un autre d'une capacité de 4 000 litres. Le contenu de ces réservoirs est également destiné aux groupes électrogènes de secours, installés au sous-sol du bâtiment Shell et sollicités en cas de coupure d'électricité. Les bâtiments équipés d'une cuisine disposent de séparateurs de graisse et d'une zone consacrée au lavage de la vaisselle. Seul le bâtiment principal est dépourvu de systèmes de refroidissement. D'autres matières dangereuses sont stockées en différents endroits, par exemple : produits de nettoyage, plusieurs conteneurs renfermant 200 litres de glycol pour le système de ventilation (bâtiment Shell) et de petites quantités de peroxyde d'hydrogène pour le traitement de l'eau des fontaines (bâtiment Hinge). Ces matières sont toutes stockées dans le respect des exigences légales telles que celles stipulant, notamment, l'utilisation de réservoirs à double paroi ou le recours à des bacs de rétention. Les informations nécessaires, telles que les fiches de données de sécurité ou les instructions de service, sont à disposition. Aucune information disponible ne permet de conclure à une éventuelle contamination du site de La Haye. Les déchets dangereux présents sur ce site sont des piles ou des batteries usagées, d'anciens tubes fluorescents, ainsi que de l'huile usagée. Le site doit faire l'objet d'une autorisation environnementale appe-



lée Milieujaarsverlag selon les principes énoncés ci-dessus. Le titulaire de cette autorisation dispose d'une certaine marge de manœuvre à l'intérieur du cadre juridique défini.

Les principales législations environnementales applicables à ce site sont respectées.

Sites/Bâtiments	Surface brute au sol	Surface brute au sol hors sous-sol	Postes de travail	Propriété/Location
Bâtiment principal, Shell, Hinge	192 605 m ²	176 421 m ²	2413	Propriété
Le Croisé	28 700 m ²	24 893 m ²	392	Location
Rijsvoort	12 600 m ²	9 763 m ²	159	Location

1.4 OEB Vienne

Vienne est le plus petit de tous les sites de l'OEB, tant en termes de surface brute au sol que d'effectifs. Ce site dispose d'un système de chauffage urbain à distance. Les éléments déterminants du point de vue environnemental se limitent à un petit local de rangement de produits de nettoyage. Aucune information disponible ne permet de conclure à une éventuelle contamination du site de Vienne. Les déchets dangereux présents sur ce site sont uniquement des piles et des batteries usagées, ainsi que d'anciens tubes fluorescents. Les principales législations environnementales applicables à ce site sont respectées.

Sites/Bâtiments	Surface brute au sol	Surface brute au sol hors sous-sol	Postes de travail	Propriété/Location
OEB Vienne	12 300 m ²	6 979 m ²	127	Propriété

2. Politique environnementale

La politique environnementale de l'OEB constitue un cadre stratégique d'ensemble et illustre l'importance qu'accorde l'Office à la protection de l'environnement. Cette politique doit être obligatoirement suivie par l'ensemble des services de l'OEB. Les dirigeants sont tenus de faire en sorte qu'elle soit parfaitement comprise et appliquée au sein de tous les services.

Notre politique environnementale se présente comme suit :

L'Office européen des brevets consomme une quantité importante d'énergie thermique, d'électricité, d'eau et de papier. L'OEB génère également des déchets et émet du CO₂. Pour maîtriser ces aspects, l'Office a mis en place un système de gestion environnementale répondant aux exigences du système EMAS (de l'anglais Eco-Management and Audit Scheme, qui signifie « système de management environnemental et d'audit »). Soucieux de toujours améliorer ses performances environnementales, l'OEB évalue en permanence les conséquences de ses activités sur l'environnement. Il se fixe des objectifs et des prescriptions qu'il réexamine régulièrement.

L'action de l'OEB est guidée par les principes et objectifs suivants :

- **promotion, au sein de l'OEB, d'une attitude responsable en matière d'environnement, communication et mise en œuvre de cette politique à tous les niveaux de l'Office ;**
- **réduction au minimum de la consommation d'énergie, d'eau, de papier et d'autres ressources ;**
- **réduction au minimum des déchets et de la pollution ;**
- **respect de la législation, de la réglementation et de toute autre exigence applicables en matière d'environnement ;**
- **mise à disposition des ressources appropriées pour que l'Office respecte les engagements pris dans le cadre de sa politique environnementale ;**
- **promotion d'initiatives et de programmes locaux en faveur de l'environnement, et incitation à y participer ;**
- **publication de cette politique pour les parties intéressées.**

L'OEB considère que tous ses agents sont responsables et tenus d'agir dans l'objectif de protéger l'environnement du mieux possible. D'où l'organisation de formations, de consultations et de sessions d'information pour le personnel, par ailleurs encouragé à développer de nouvelles idées sur les moyens à mettre en œuvre pour traduire la politique environnementale de l'Office dans les faits.

3. Système de gestion environnementale

En 2009, l'OEB a mis en place un système de gestion environnementale conforme au système EMAS. L'Office s'assure ainsi un rôle de chef de file dans le domaine de l'environnement, parmi les organisations engagées dans ce domaine. Le système de gestion environnementale intègre les aspects environnementaux de tous les processus opérationnels de l'Office. Ces processus sont régulièrement évalués en fonction des améliorations qu'ils peuvent apporter en termes de protection de l'environnement. Tous les agents sont sollicités et motivés, au travers de recommandations ou de diverses informations, pour adopter des attitudes respectueuses de l'environnement. La structure du système de gestion environnementale est présentée dans le manuel de l'Office pour la gestion environnementale, lequel s'applique à tous les sites de l'OEB. Ces mesures centrales sont organisées et coordonnées par l'OEB Munich. En outre, des procédures et des documents spécifiques ont été définis pour chaque site. Il s'agit notamment de données sur l'environnement et du programme environnemental avec des suggestions d'amélioration pour chaque site. Le responsable de la gestion environnementale centrale est chargé de la mise en place et du suivi du système de gestion environnementale au sein de l'OEB. Il est assisté d'une équipe centrale, composée d'agents des différents sites (Berlin, Munich, La Haye, Vienne). Par ailleurs, il existe pour chaque site un représentant environnemental. Ce représentant, avec l'équipe locale chargée de l'environnement, est responsable de la planification, de la coordination et du suivi des activités environnementales du site, et doit s'assurer que les aspects environnementaux sont bien intégrés dans les activités quotidiennes. Le système de gestion environnementale de l'Office est régulièrement soumis à des audits internes, ce qui permet de l'améliorer en permanence. Toutes les informations pertinentes en matière d'environnement sont communiquées au personnel via l'intranet, dans des articles publiés régulièrement dans le magazine interne de l'OEB, etc. Le grand public est informé via la déclaration environnementale de l'OEB.

4. Respect des dispositions légales

Le système EMAS et les législations environnementales applicables aux différents sites de l'OEB constituent les exigences externes auxquelles sont soumis l'OEB et son système de gestion environnementale. Pour chacun des sites, les dispositions légales ont été recensées qui sont déterminantes et obligatoires pour l'OEB. Celles-ci figurent dans le registre législatif de chacun des pays concernés. Ce registre est vérifié et actualisé en permanence, ce qui permet de repérer les modifications apportées au corpus des lois environnementales et d'appliquer les nouvelles exigences. D'autre part, toutes les obligations régulières concernant les différents sites (vérification des réservoirs de gazole, par exemple) sont répertoriées dans des registres locaux d'opérations à effectuer régulièrement. Le respect des dispositions légales est vérifié chaque année dans le cadre des audits internes. Il a, sur ce point, été confirmé que les obligations légales étaient bien respectées.

5. Aspects environnementaux directs

Les activités de l'OEB ont des répercussions sur l'environnement. Conformément à notre politique environnementale, nous nous efforçons de limiter les effets de nos activités en appliquant et en améliorant sans cesse notre système de gestion environnementale. Tous les aspects environnementaux importants sont enregistrés et évalués chaque année. Cette évaluation sert à définir par la suite de nouveaux objectifs en matière d'environnement et de nouvelles mesures d'optimisation pour l'avenir. Ces aspects se répartissent en deux catégories : les aspects environnementaux directs et les aspects environnementaux indirects. Les aspects environnementaux indirects sont décrits au chapitre 6. Quant aux aspects environnementaux directs, ils comprennent la consommation d'électricité et d'énergie de chauffage, les émissions de CO₂ dues aux déplacements, la consommation d'eau et la production de déchets résiduels. Pour évaluer la pertinence de ces aspects environnementaux, nous avons comparé les données environnementales de tous les sites. Les données relatives à l'énergie en général et à l'énergie de chauffage en particulier ont, en outre, été comparées à des références externes.

Les aspects environnementaux ont été répartis dans les catégories suivantes pour que leur pertinence puisse être évaluée ainsi que la nécessité de mesures complémentaires :

A = aspect environnemental très important avec des actions très insuffisantes par rapport à la moyenne

B = aspect environnemental important avec des actions moyennement insuffisantes

C = aspect environnemental moins important avec des actions tout juste insuffisantes

Nous avons également indiqué dans quelle mesure les aspects environnementaux peuvent être maîtrisés :

I = maîtrise possible à court terme

II = maîtrise possible à moyen ou long terme

III = maîtrise impossible ou uniquement possible à long terme ou sur décision de tiers

Sites	Aspects environnementaux pertinents	Évaluation
Berlin	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	B II A II B II B II
Munich Bâtiment Isar	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	A I B I A II B II
Munich PschorrHöfe	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	B II B II B II B II
Munich Capitellum	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	B I B II B II B II
La Haye Bâtiment principal/Hinge/Shell	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	A I B I A II C II
La Haye Le Croisé	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	A I C I B II C II
La Haye Rijsvoort	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	A II A II A II B II
Vienne	Électricité Chauffage Eau Déchets résiduels	B II B II A II A II
Tous les sites	Émissions de CO ₂ dues aux déplacements par avion Émissions de CO ₂ dues aux déplacements par d'autres moyens Consommation de papier	A II C II A II

Récapitulatif de tous les sites

Les chiffres correspondant à la consommation de chacun des sites et les indices qui en résultent constituent un instrument important pour l'évaluation de la performance actuelle en matière d'environnement, pour la planification et le contrôle des activités environnementales et pour une vérification régulière du processus d'amélioration continu.

Le tableau suivant indique la consommation totale de tous les sites :

Entrée	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation électrique	MWh	47.251,57	45.382,17	45.717,60	45.893,39*	46.196,87*
Consommation d'énergie de chauffage (tous éléments)	MWh	48.872,28	45.547,15	51.597,95	40.471,63	41.561,62
Consommation d'eau courante	m ³	131.314	129.865	125.753	127.091**	125.203

Sortie	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Déchets résiduels	t	737	562	503	565	474
Eaux usées	m ³	122.100	122.473	119.361	114.284**	110.431
Quantités de CO ₂ émises par l'électricité et l'énergie de chauffage	t CO ₂ e	27.547	19.789	21.034	20.517	17.132*

* À partir de 2012 nouveau corpus de données pour la consommation électrique du site Le Croisé. La valeur de 2011 a été modifiée a posteriori. Au cours des années précédentes, un seul des deux compteurs électriques avait été pris en compte.

** La valeur a été corrigée a posteriori.

Indicateurs de base selon EMAS III

Les indicateurs de base définis selon EMAS III sont présentés ci-dessous pour les différents aspects environnementaux. L'OEB considère toutefois que la plupart de ces indicateurs ne sont pas pertinents et expose ci-après en détail ses propres indicateurs. Les indicateurs EMAS III non pertinents pour l'OEB, qui ne figurent pas dans ce rapport, sont, par exemple, les gaz à effet de serre et l'utilisation rationnelle des matières. Les valeurs des émissions de SO₂, NO_x et PM sont basées sur la consommation d'électricité, de gaz naturel et de fioul ; pour le chauffage urbain à distance, il n'existe pas de facteur de conversion. La consommation de papier indiquée pour les sites de Munich et de La Haye est la moyenne de tous les bâtiments du site. Il convient de tenir compte du fait que les valeurs des dernières années (2010 et 2011) peuvent avoir été modifiées en raison de l'utilisation d'un corpus de données nouveau et amélioré.

OEB Berlin	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	10,02	8,81	9,36
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	4,12	4,00	4,49
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	11.000	15.595	12.017
Consommation d'eau	m ³ /coll.	13,43	12,71	12,92
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,13	0,12	0,11
Papier/Carton	t/coll.	0,07	0,07	0,06
Déchets alimentaires	t/coll.	0,07	0,04	0,04
Contenu des séparateurs de graisse	t/coll.	0,09	0,05	0,03
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	0	0
Surface bâtie (scellée)	m ²	11.250	11.250	11.250
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	2,37	2,20	2,55
SO ₂	kg/coll.	0	0	0
NO _x	kg /coll.	0	0	0
PM (particules)	kg /coll.	0	0	0

OEB Munich – Bâtiment Isar	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	54,68	21,26	24,08
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	9,43	9,13	16,08
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	15.341	13.683	14.043
Consommation d'eau	m ³ /coll.	52,44	25,17	25,71
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,17	0,06	0,13
Papier/Carton	t/coll.	0,20	0,07	0,07
Déchets alimentaires	t/coll.	0,12	0,04	0,07
Contenu des séparateurs de graisse	t/coll.	0,17	0,03	0,15
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	334,16 ¹	133,69 ¹	12,00
Surface bâtie (scellée)	m ²	18.113	18.113	18.113
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	15,35	7,54	6,66
SO ₂	kg/coll.	0	0	0
NO _x	kg /coll.	0	0	0
PM (particules)	kg /coll.	0	0	0

1 Les valeurs élevées s'expliquent par l'élimination spéciale ayant eu lieu dans le cadre des rénovations.

OEB Munich – Pshorrhöfe 1-8	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	8,56	7,96	7,75
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	11,40	9,87	16,88
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	15.341	13.683	14.043
Consommation d'eau	m ³ /coll.	14,74	15,52	15,65
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,04	0,04	0,04
Papier/Carton	t/coll.	0,10	0,09	0,09
Déchets alimentaires	t/coll.	0,03	0,03	0,03
Contenu des séparateurs de graisse	t/coll.	0,06	0,06	0,05
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	1,14	1,64	1,89
Surface bâtie (scellée)	m ²	42.641	42.641	42.641
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	2,73	2,94	2,21
SO ₂	kg/coll.	0	0	0
NO _x	kg /coll.	0	0	0
PM (particules)	kg /coll.	0	0	0

OEB Munich – Capitellum	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	9,51	9,83	12,91
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	7,68	6,94	11,13
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	15.341	13.683	14.043
Consommation d'eau	m ³ /coll.	7,77	9,83	9,94
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,08	0,09	0,11
Papier/Carton	t/coll.	0,09	0,10	0,11
Déchets alimentaires	t/coll.	0,02	0,02	0,03
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	0	0
Surface bâtie (scellée)	m ²	3.502	3.502	3.502
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	3,01	3,23	3,75
SO ₂	kg/coll.	0,0063	0,0061	0,0009
NO _x	kg /coll.	0,5022	0,4913	0,6743
PM (particules)	kg /coll.	0,5022	0,4913	0,6743

OEB Munich – Westsite	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	8,15	6,24	0
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	9,26	7,68	0
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	15.341	13.683	0
Consommation d'eau	m ³ /coll.	9,21	10,65	0
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,14	0,12	0
Papier/Carton	t/coll.	0,11	0,11	0
Déchets alimentaires	t/coll.	0,07	0,06	0
Contenu des séparateurs de graisse	t/coll.	0,26	0,14	0
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	0	0
Surface bâtie (scellée)	m ²	6.574	6.574	0
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	2,77	2,13	0
SO ₂	kg/coll.	0,0048	0,0037	0
NO _x	kg /coll.	0,3850	0,2922	0
PM (particules)	kg /coll.	0,3850	0,2922	0

OEB La Haye – Bâtiment principal, Hinge, Shell	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	14,38	12,71	12,24
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	53	58,14	58,54
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	18265	17.734	15951
Consommation d'eau	m ³ /coll.	18,41	17,68	17,69
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,06	0,10	0,06
Papier/Carton	t/coll.	0,06	0,07	0,08
Déchets alimentaires	t/coll.	0,03	0,04	0,03
Contenu des séparateurs de graisse	t/coll.	0,01	0,01	0,02
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	2,58	17,70 ¹
Surface bâtie (scellée)	m ²	94.450	94.450	94.450
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	1,37	1,08	1,03
SO ₂	kg/coll.	0,0068	0,0053	0,0005
NO _x	kg /coll.	0,8409	0,4258	0,4061
PM (particules)	kg /coll.	0,5409	0,4258	0,4061

1 Les valeurs élevées s'expliquent par la mise en œuvre de mesures de construction. Les déchets de construction sont imputés aux déchets dangereux.

OEB La Haye – Le Croisé	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	7,79	n.a. ²	14,10³
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	n.a. ¹	n.a. ¹	n.a.¹
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	18,41	17,68	17,69
Consommation d'eau	m ³ /coll.	8,85	8,02	9,94
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,04	0,04	0,04
Papier/Carton	t/coll.	0,03	0,05	0,05
Déchets alimentaires	t/coll.	0,02	0,03	0,02
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	0	0
Surface bâtie (scellée)	m ²	4.200	4.200	4.200
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	0,7	n.a. ²	0,82
SO ₂	kg/coll.	0,0036	n.a. ²	0,0004
NO _x	kg /coll.	0,2859	n.a. ²	0,3243
PM (particules)	kg /coll.	0,2859	n.a. ²	0,3243

1 Ces valeurs n'ont pas pu être observées dans la pratique.

2 Le bailleur n'a pas fourni les chiffres de 2011.

3 Nouveau corpus de données pour Le Croisé.

OEB La Haye – Rijsvoort	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	13,34	11,73	13,19
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	n.a. ¹	n.a. ¹	n.a.¹
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	18,41	17,68	17,69
Consommation d'eau	m ³ /coll.	16,79	15,34 ²	17,25
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,08	0,08	0,06
Papier/Carton	t/coll.	0,03	0,03	0,03
Déchets alimentaires	t/coll.	0,04	0,06	0,05
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0	0	0
Surface bâtie (scellée)	m ²	4.558	4.558	4.558
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	2,28	1,94	2,20
SO ₂	kg/coll.	0,0007	0,0006	0,0001
NO _x	kg /coll.	0,9038	0,7668	0,8709
PM (particules)	kg /coll.	0,9038	0,7668	0,8709

1 Ces valeurs n'ont pas pu être observées dans la pratique.

2 Données modifiées a posteriori.

OEB Vienne	Unité	2010	2011	2012
Consommation d'énergie directe totale (électricité et chaleur)	MWh/coll.	14,74	13,94	12,64
Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale (électricité et chaleur)	%	20	20	15
Consommation de papier (utilisation rationnelle des matières)	Feuilles/coll.	8.504	10.484	10.263
Consommation d'eau	m ³ /coll.	7,87	11,86	10,63
Quantité totale de déchets				
Déchets résiduels	t/coll.	0,12	0,12	0,12
Papier/Carton	t/coll.	0,19	0,20	0,20
Déchets alimentaires	t/coll.	n.a. ³	n.a. ³	n.a.³
Quantité totale de déchets qualifiés de « déchets dangereux »	kg/coll.	0,60	0	5,46
Surface bâtie (scellée)	m ²	2.547	2.547	2.547
Émissions (électricité et chaleur)				
Équivalents CO ₂	t CO ₂ e/coll.	2,45	3,24	2,2
SO ₂	kg/coll.	0	0	0
NO _x	kg /coll.	0	0	0
PM (particules)	kg /coll.	0	0	0

3 Déchets éliminés par le responsable de la cantine. Déchets emportés et éliminés par le service central.

5.1 Énergie

La consommation d'électricité et d'énergie de chauffage représente l'aspect environnemental majeur à l'OEB et celui qui génère les coûts les plus élevés. L'électricité est destinée aux utilisations suivantes :

- Refroidissement, ventilation et climatisation
- Informatique
- Ordinateurs et imprimantes
- Éclairage des bureaux et des espaces publics

L'énergie utilisée pour le chauffage provient de sources différentes selon les sites. Berlin, Munich Bâtiment Isar et PschorrHöfe, et Vienne utilisent un chauffage urbain à distance, tandis que Munich Capitellum, ainsi que le bâtiment principal et les bâtiments Hinge et Shell de La Haye se chauffent au gaz naturel. Les tableaux et graphiques suivants permettent de comparer la consommation totale d'électricité et d'énergie de chauffage des différents sites. On y trouve aussi bien des données en valeurs absolues que des indicateurs rapportés à la taille des bâtiments (par mètre carré de surface chauffée et par agent).

En 2012, la consommation électrique absolue a pu être réduite sur certains sites (Berlin -2,5 %, Vienne -8,2 %, Munich PschorrHöfe 1-8 -3,2 %, La Haye Bâtiment principal et bâtiments Shell et Hinge -3,2 %). À Berlin, de même qu'à Vienne, cette baisse est en partie imputable à la mise en œuvre de mesures techniques (au niveau du système de ventilation, par exemple). De même, l'information diffusée de manière répétée auprès des collaborateurs en matière de comportements propres à économiser l'énergie laisse supposer que cela a contribué à la réduction de la consommation sur les sites, mais dans des proportions qui ne sauraient être quantifiées. Les économies réalisées dans les bâtiments PschorrHöfe de Munich peuvent être attribuées à diverses mesures techniques. Le pilotage de l'installation de ventilation en fonction des besoins a, sur ce point, joué un rôle de tout premier plan dans la réalisation des économies susmentionnées. Dans le Bâtiment principal et les bâtiments Shell et Hinge de La Haye, la réalisation de mesures et d'analyses en continu a permis de mettre en œuvre de nouvelles optimisations dont les effets ont abouti à la réalisation d'économies sur le plan de la consommation électrique. Au total, la consommation électrique absolue de l'OEB a toutefois légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement due au besoin en électricité désormais plus élevé du bâtiment Isar de Munich. Depuis la fin de l'année 2011, ce dernier est de nouveau utilisé dans son intégralité et dispose de nombreuses installations techniques neuves dont la maîtrise ne pourra être optimisée qu'au fil du temps. Il convient, en outre, de prendre en compte le fait qu'un nouveau corpus de données est utilisé depuis 2011 en ce qui concerne le bâtiment Le Croisé de La Haye. Les valeurs saisies au cours des années précédentes étaient malheureusement trop faibles.

Le besoin en chaleur de l'OEB a, au total (en données non corrigées), augmenté de 2,7 %. En données corrigées des intempéries, l'évolution indique néanmoins une réduction du besoin en chaleur de 7,46 %. Il est, là aussi, vraisemblable, que les mesures techniques prises en 2011 aient produit leurs effets (remplacement des fermetures des fenêtres à Vienne, réduction du chauffage des couloirs et des escaliers, optimisation et maîtrise à La Haye). Pour la correction des données relatives à la consommation en énergie thermique en fonction des intempéries, les données climatiques de la NASA seront désormais utilisées pour tous les sites. D'une manière générale, il convient de prendre en compte le fait que les mesures visant à atteindre l'objectif de 3 % ne produiront véritablement leurs effets qu'à partir de 2013, de sorte qu'un recul des consommations d'électricité et de chaleur devrait pouvoir être observé au cours de l'année à venir.

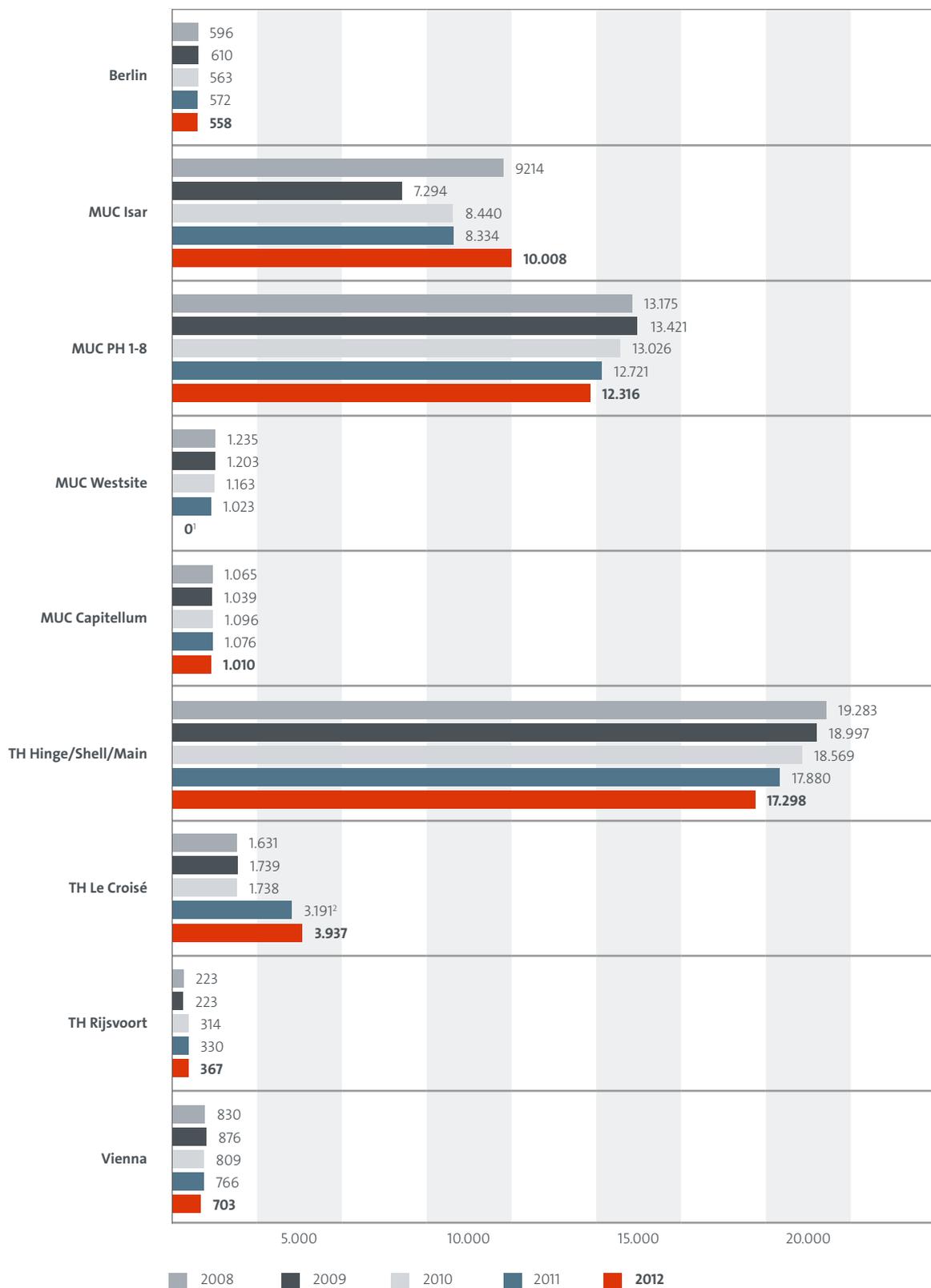


Fig. 1 : Consommation électrique absolue par année (en MWh)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

2 Nouveau corpus de données pour le site Le Croisé à partir de 2011.

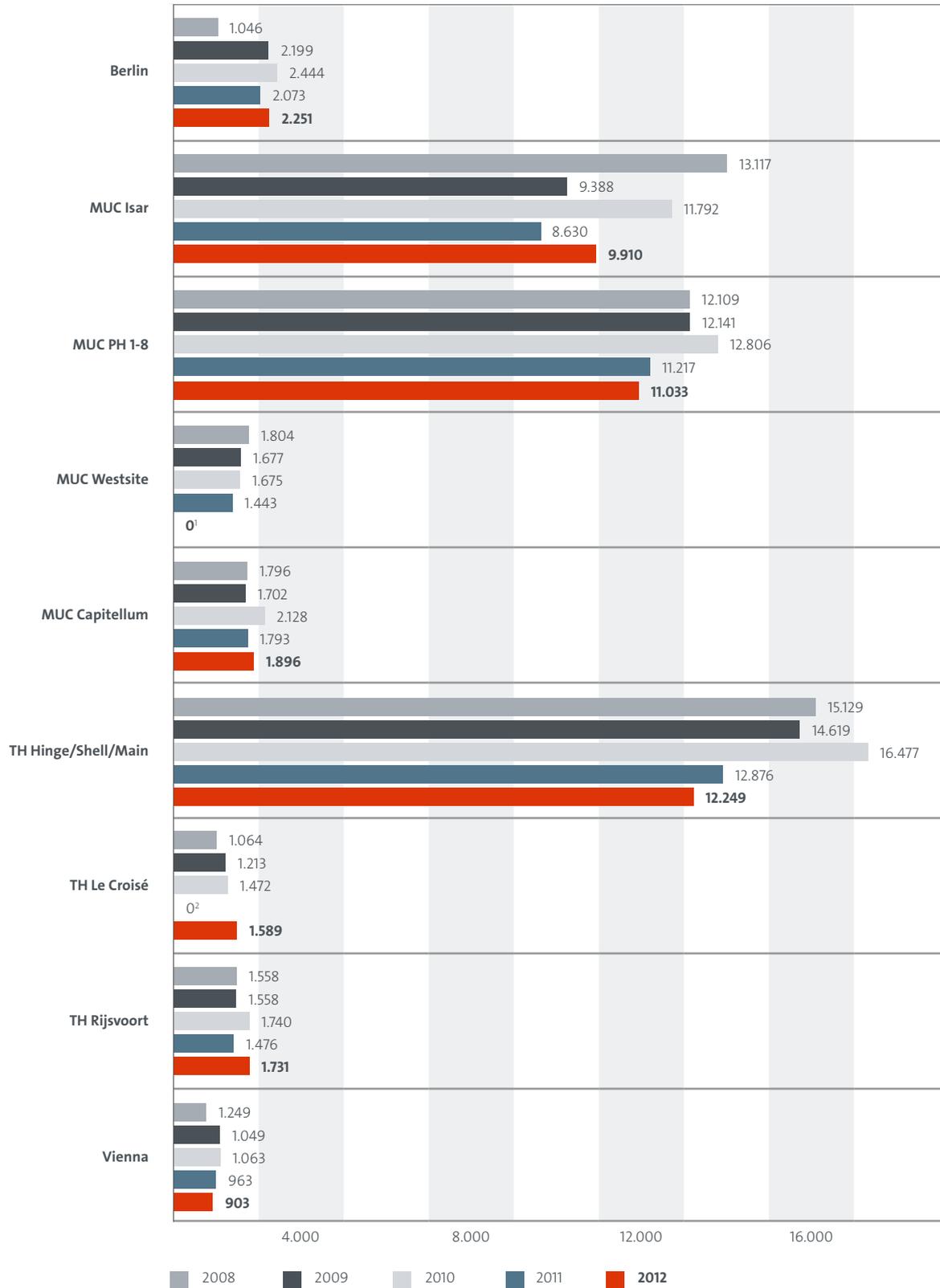


Fig. 2 : Consommation absolue en énergie thermique par année (en MWh)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

2 Le Croisé : aucune valeur obtenue de la part du bailleur en 2011.

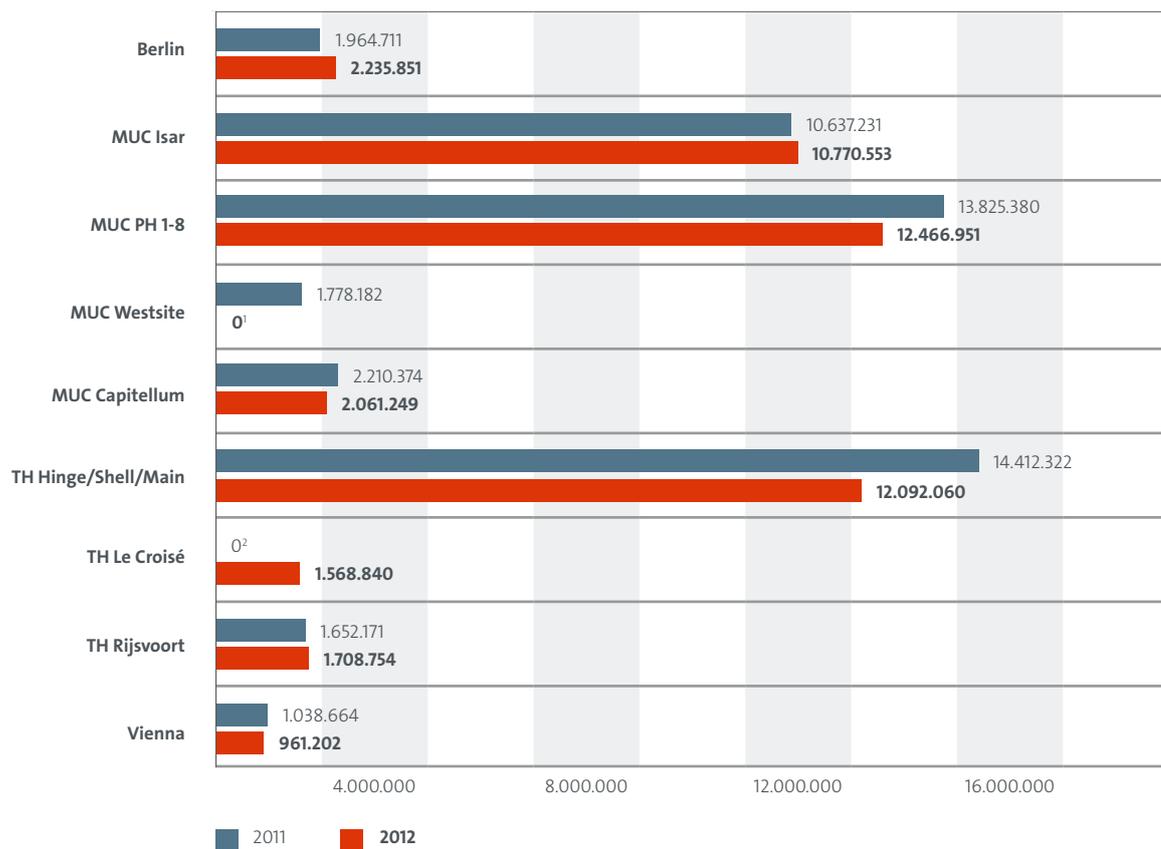


Fig. 3 : Consommation en énergie thermique en données corrigées des intempéries pour 2011 et 2012 (en kWh par année) sur la base des données climatiques de la NASA

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

2 Le Croisé : aucune valeur obtenue de la part du bailleur en 2011.

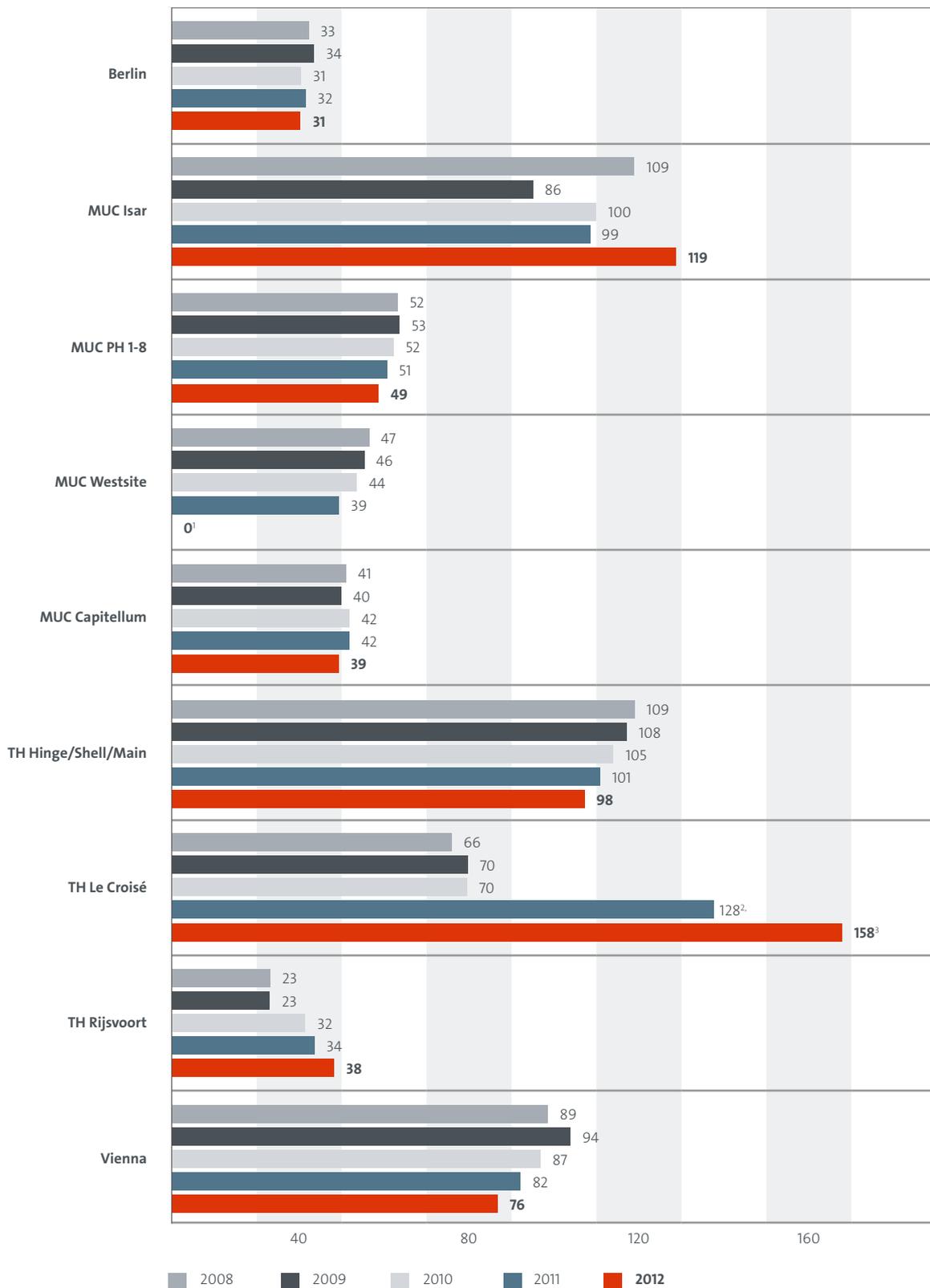


Fig. 4 : Consommation spécifique d'électricité (consommation en kWh/surface en m²)

- 1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.
- 2 Nouveau corpus de données pour le site Le Croisé à partir de 2011.
- 3 Le Croisé : augmentation inexplicable pour 2011/2012.
Aucune information obtenue de la part du bailleur.

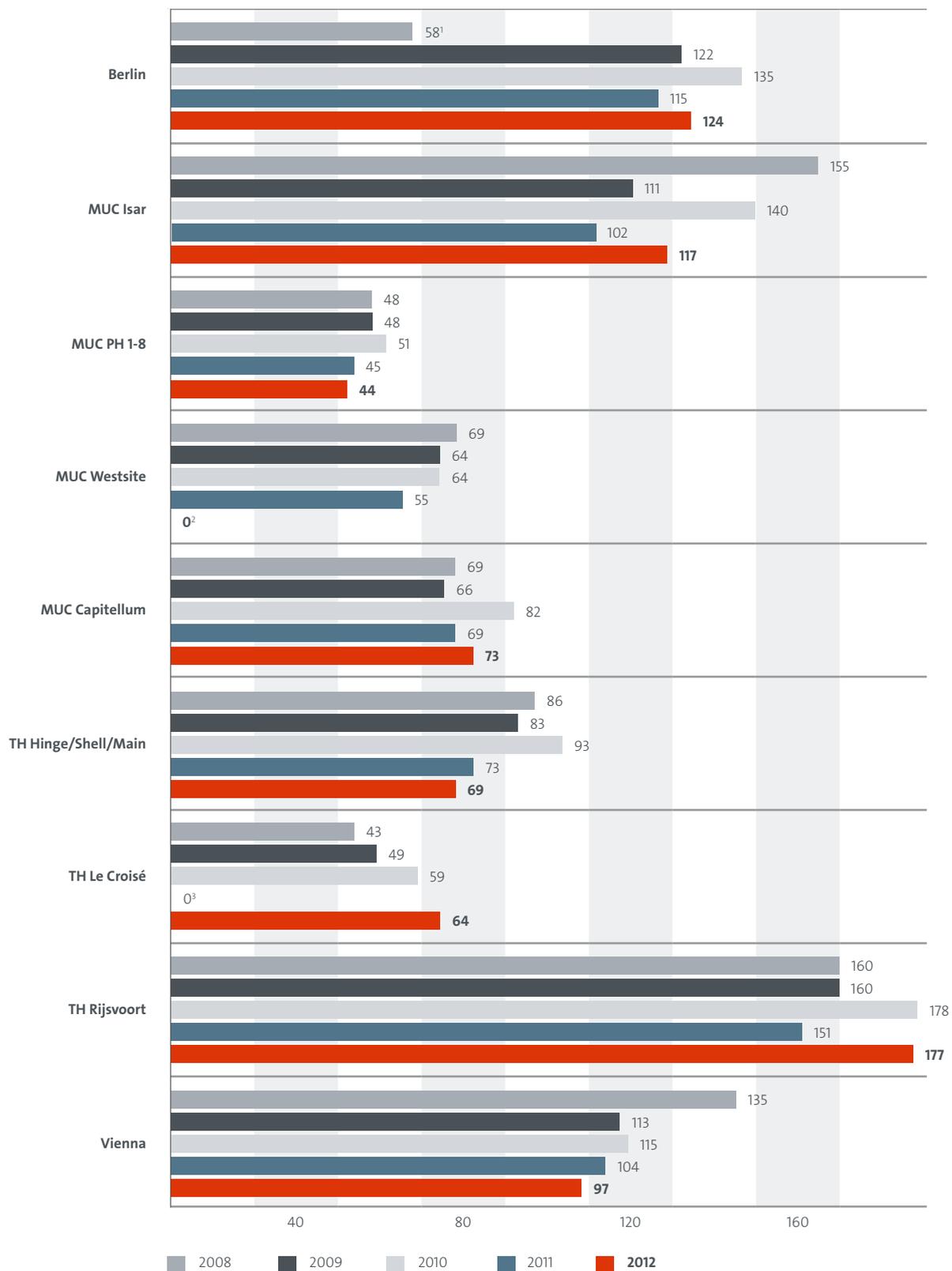


Fig. 5 : Consommation spécifique en énergie thermique (consommation en kWh/surface en m²)

- 1 Berlin 2008 : valeur inexplicable.
- 2 L’OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.
- 3 Le Croisé : aucune valeur obtenue de la part du bailleur en 2011.

5.2 Eau et eaux usées

L'eau utilisée sur tous les sites de l'OEB provient des réseaux municipaux. L'essentiel de l'eau courante est destiné aux sanitaires, aux cuisines et (dans certains cas) au lavage des véhicules. À Munich, bâtiment Isar, et à La Haye, bâtiment principal et bâtiments Hinge et Shell, l'eau courante est également utilisée pour la climatisation et pour l'arrosage des plantes et des espaces verts, ce qui explique que, sur ces sites, la consommation d'eau soit supérieure à celle des autres sites. La contamination des eaux usées provient presque uniquement de substances organiques. Certains sites disposent, si nécessaire, de séparateurs d'huile et de graisse, qui éloignent les impuretés éventuellement présentes dans les eaux usées.

En 2012, la consommation d'eau et le volume des eaux usées de l'OEB ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente (consommation d'eau -1,5 %, volume d'eaux usées -2,9 %). Sur certains sites de l'OEB, la consommation d'eau n'a évolué que de manière marginale (Berlin +1,6 %, Munich PH +0,9 %, La Haye Bâtiment principal/Hinge/Shell -0,15 %). Sur les sites Munich Capitellum (-22 %) et Vienne (-8,23 %), la consommation d'eau a pu être réduite de manière plus importante. Dans le cas de Vienne, cela peut être attribué au système d'arrosage automatique du jardin. La réduction considérable du besoin absolu en eau courante du bâtiment Capitellum s'explique par la réduction du taux d'occupation du bâtiment, également de l'ordre de 22 %. D'un autre côté, la consommation d'eau a augmenté dans d'autres bâtiments (Isar +7,6 %, Le Croisé +23,7 %, Rijsvoort +16 %). Pour les bâtiments en location de Le Croisé et de Rijsvoort, il n'existe malheureusement aucun élément permettant d'expliquer de manière plausible ce surplus de consommation. L'observation de la consommation d'eau courante par collaborateur et par jour permet de relativiser l'augmentation constatée dans le bâtiment Isar.

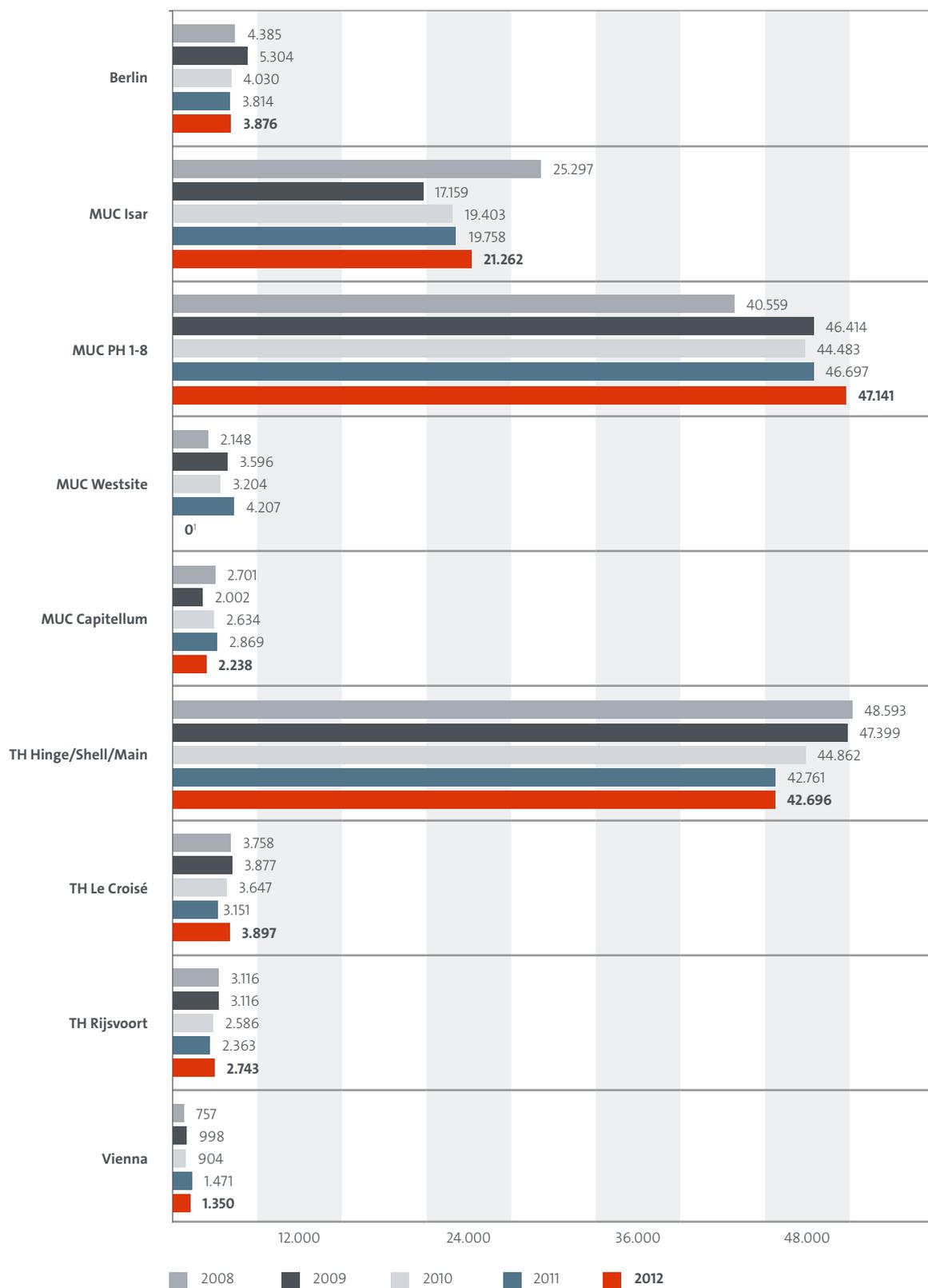


Fig. 6 : Consommation d'eau courante (m³/a)

1 L'OEBS a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

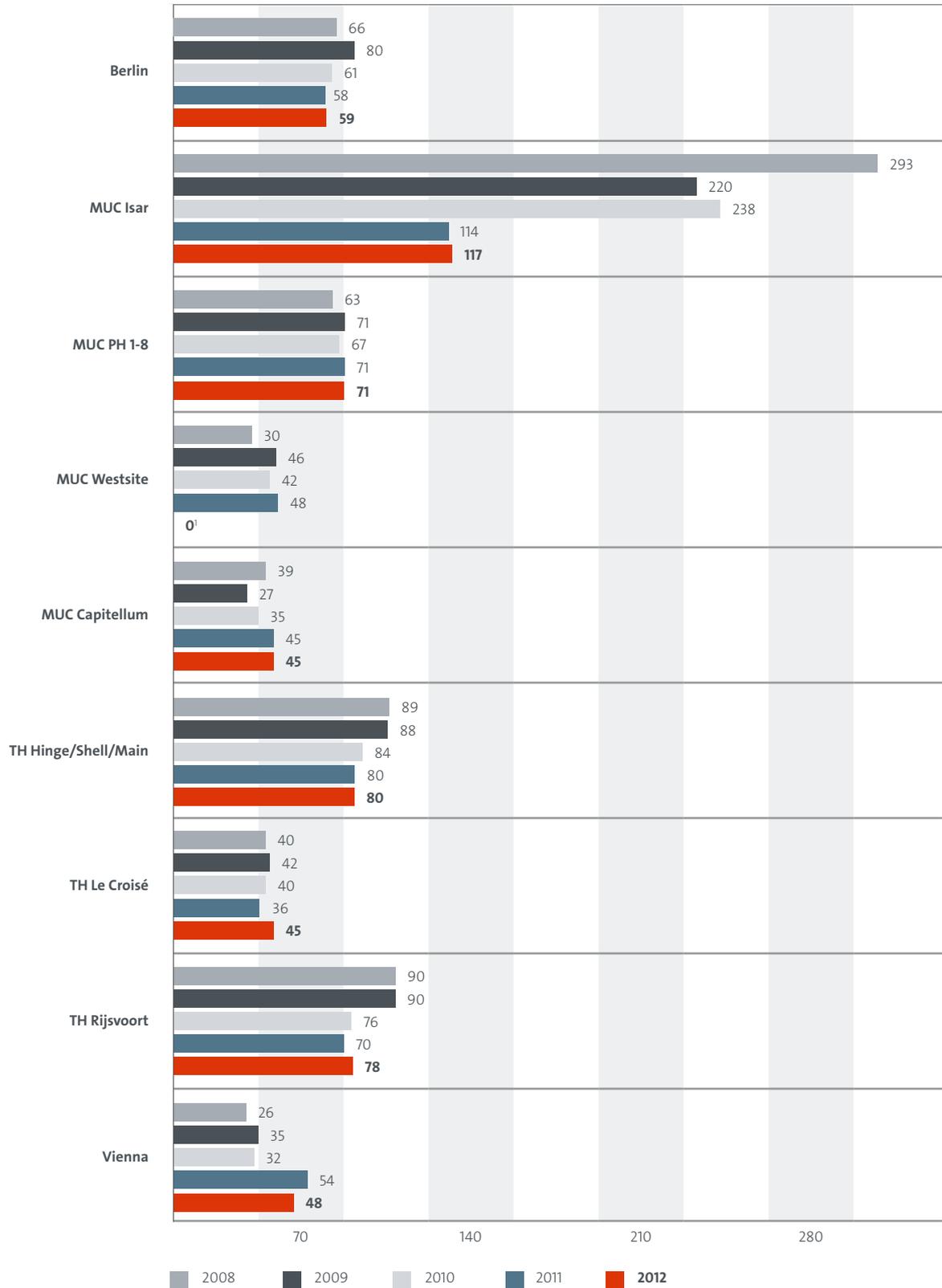


Fig. 7 : Consommation d'eau courante par agent et par jour (l/agent/jour)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

5.3 Déchets

Tous les sites de l'OEB pratiquent le tri des déchets. Des poubelles bien distinctes et facilement reconnaissables sont placées dans tous les locaux et espaces de travail, afin de s'assurer que les déchets soient éliminés séparément. Les agents sont sensibilisés sur la nécessité d'éviter les déchets, sur le recyclage et sur la nécessité de procéder à une élimination correcte. L'essentiel des déchets quotidiens de l'ensemble des sites se compose de déchets résiduels et de papier.

En 2012, le volume total des déchets résiduels de l'OEB a été réduit de 16 % par rapport à l'année 2011. Cette évolution est particulièrement marquée dans certains bâtiments de La Haye (Bâtiment principal/Hinge/Shell : -42,7 %), où le recul est attribuable à la mise en place d'un meilleur système de séparation des déchets en 2012. À Munich, par contre, on observe une translation du volume de déchets résiduels du bâtiment Westsite au bâtiment Isar. Cela s'explique par le fait que les collaborateurs qui opéraient dans le bâtiment Westsite jusqu'à la fin de l'année 2011 sont désormais installés dans le bâtiment Isar. À Berlin, le volume des déchets résiduels a légèrement reculé en 2012 (-5,7 %) ; celui de Vienne est demeuré constant.

Le volume de déchets résiduels par agent et par journée de travail est demeuré pratiquement constant sur tous les sites.

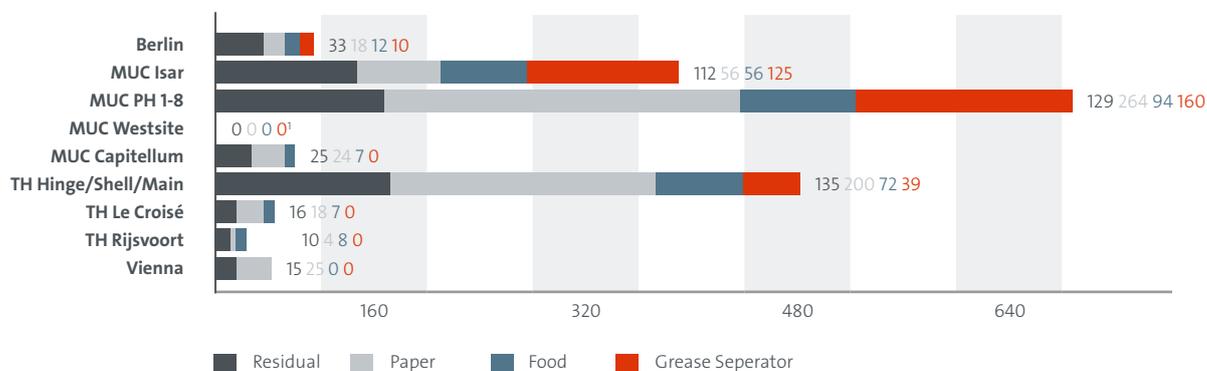


Fig. 8 : Composition des déchets en 2012 (en tonnes)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

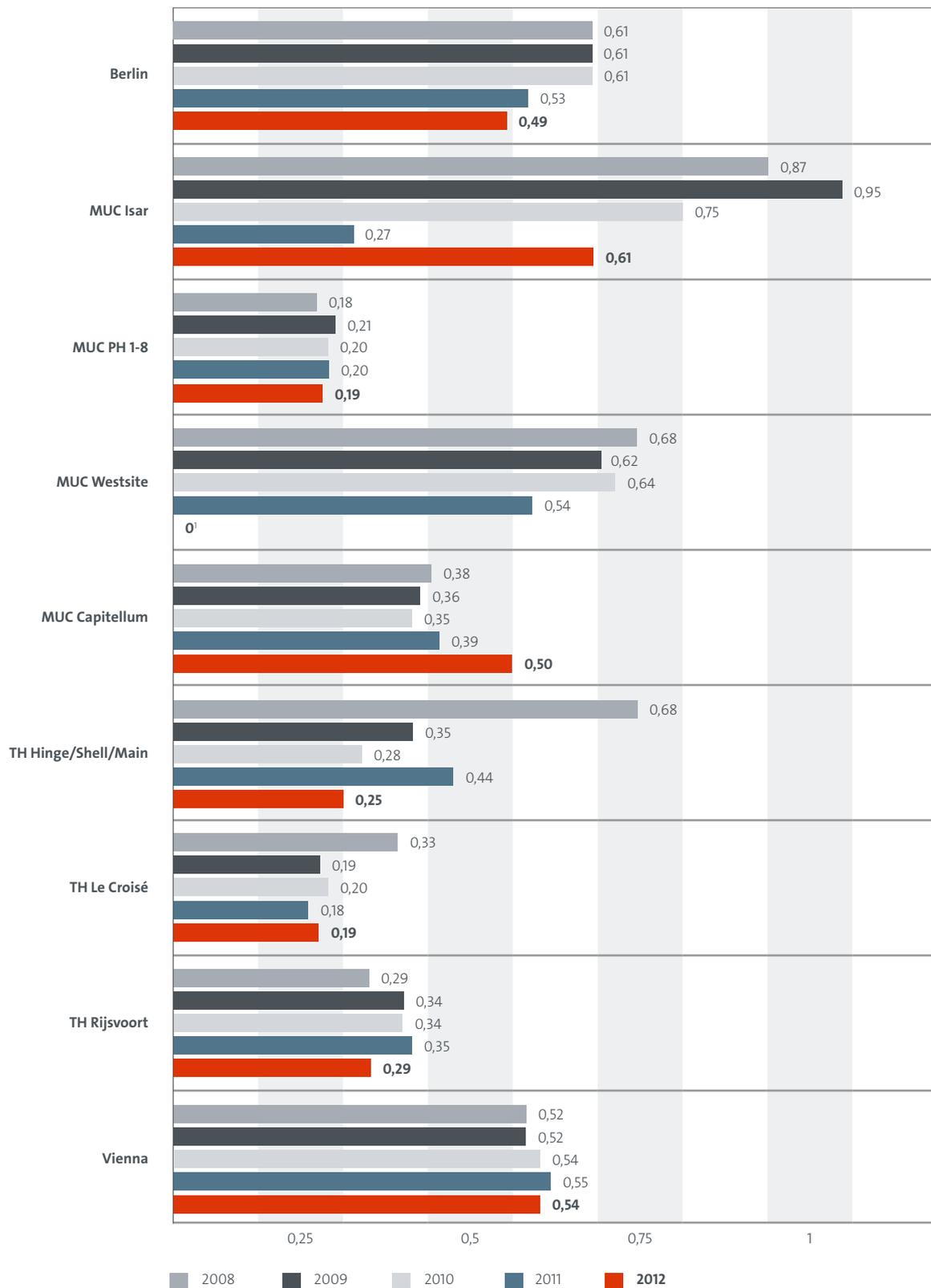


Fig. 9 : Production de déchets résiduels par collaborateurs et par jour (en kg)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

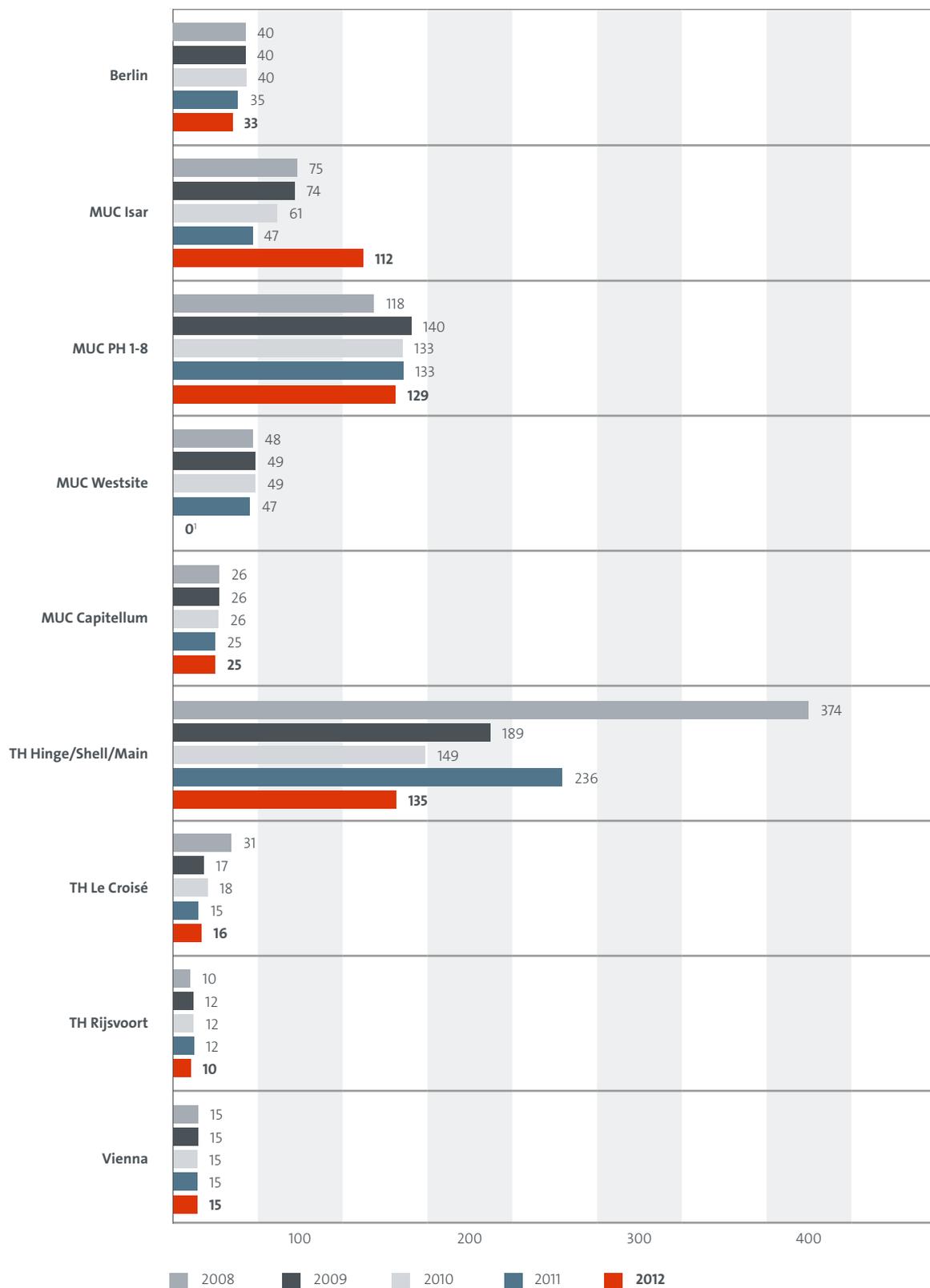


Fig. 10 : Production totale de déchets résiduels (t/a)

¹ L'OEb a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

5.4 Mobilité

À l'OEB, les déplacements consistent essentiellement en des déplacements professionnels entre les sites.

Les agents se déplacent moins pour rencontrer des clients et d'autres partenaires ou pour participer à des conférences et à d'autres événements. Jusqu'à présent, seuls les déplacements entre sites ont été pris en compte dans la mobilité. Dans le cadre de ses efforts pour améliorer son bilan de CO₂, l'OEB sensibilise les agents de tous les sites aux émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels, et les incite à utiliser au maximum les salles de vidéoconférence. Dans cette optique, l'OEB distribue à tous les agents, en particulier aux nouveaux agents, une brochure de conseil et d'information sur le caractère écologique des déplacements. L'Office diffuse également un outil Excel comparant les quantités de CO₂ émises par les trajets en avion, par les trajets en train et par les vidéoconférences. De nouvelles salles de vidéoconférence ont été installées en 2008/2009.

Le graphique suivant laisse apparaître une augmentation de 9 % des quantités de CO₂ émises par les trajets effectués en avion. Dans le même temps, le nombre d'heures durant lesquelles les salles de vidéoconférence ont été utilisées a augmenté pour passer de 13 015 heures à 16 172 heures (+24 %). Le réaménagement des salles de vidéoconférence a ainsi permis d'éviter une plus forte augmentation des quantités de CO₂ émises. L'objectif demeure toutefois, au sein de l'OEB, de réduire les trajets effectués en avion via des alternatives appropriées et d'améliorer ainsi le bilan de CO₂ de l'Office.

La figure 11 présente les quantités de CO₂ émises par les trajets effectués en train. Il en ressort un net recul du volume des émissions entre 2011 et 2012 (~40%). Le nombre de kilomètres parcourus en train a cependant baissé de 76 %.

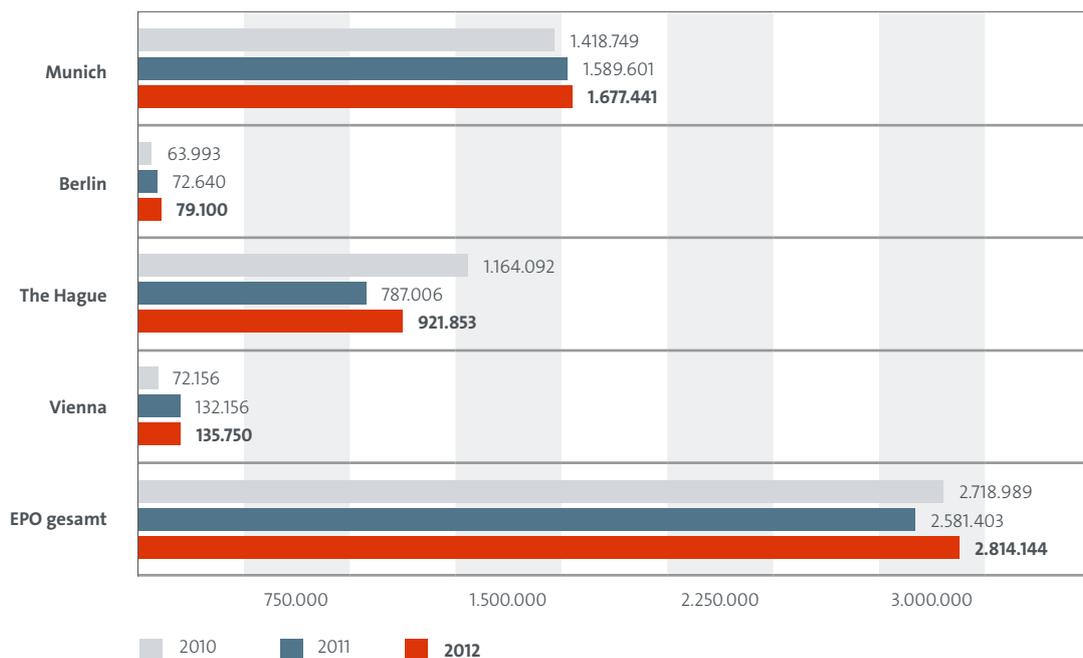


Fig. 11 : Quantités de CO₂ émises par les trajets en avion (kg de CO₂)

Source : BCD Travel data manager/DEFRA 2010

Note : les émissions sont, à chaque fois, attribuées au lieu de départ.

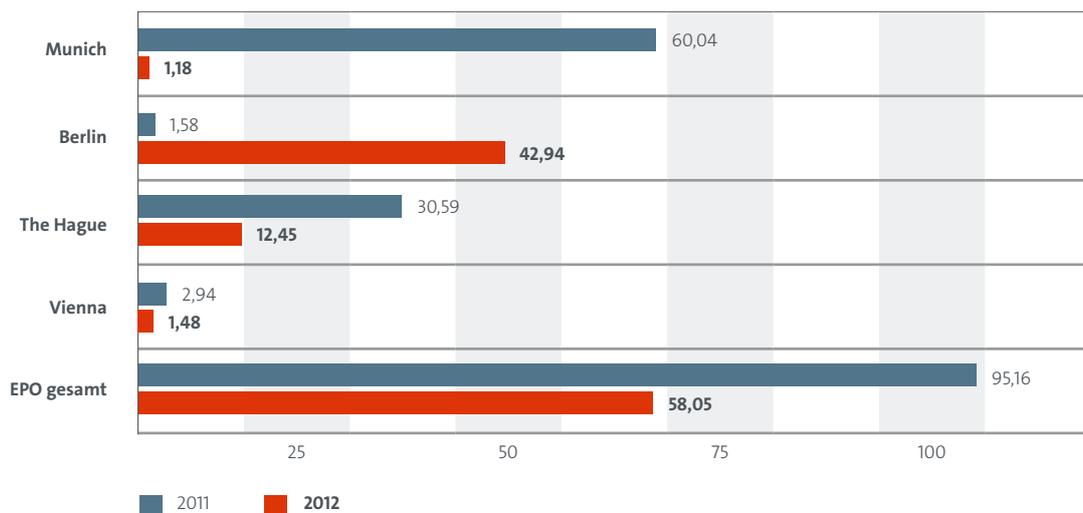


Fig. 12 : Quantités de CO₂ émises par les trajets en train (kg de CO₂)

Source : BCD Travel data manager/DEFRA 2010

Note : les émissions sont, à chaque fois, attribuées au lieu de départ.

5.5 Autres émissions

La consommation d'électricité et d'énergie de chauffage génère principalement des émissions de CO₂. Les émissions de SO₂, de NO_x et de particules n'ont été prises en compte dans les chiffres ci-après que si elles s'appliquent directement au bâtiment concerné. Pour minimiser les émissions, nous nous attachons essentiellement à réduire la consommation d'énergie. Les installations de chauffage font également l'objet d'un entretien et d'un suivi réguliers. Une autre solution consiste à utiliser des systèmes de chauffage urbain à distance et de l'électricité provenant de sources régénératives (100 % à La Haye). Les facteurs de conversion de l'électricité et de l'énergie de chauffage (kg/kWh) en émissions se fondent sur la base de données GEMIS ou sur les indications fournies par les distributeurs d'énergie des différents sites de l'OEB. À partir de 2013, tous les sites de Munich seront également alimentés en électricité produite à partir de l'énergie verte, ce qui aura, par là-même, un effet positif sur l'empreinte CO₂ de l'OEB.

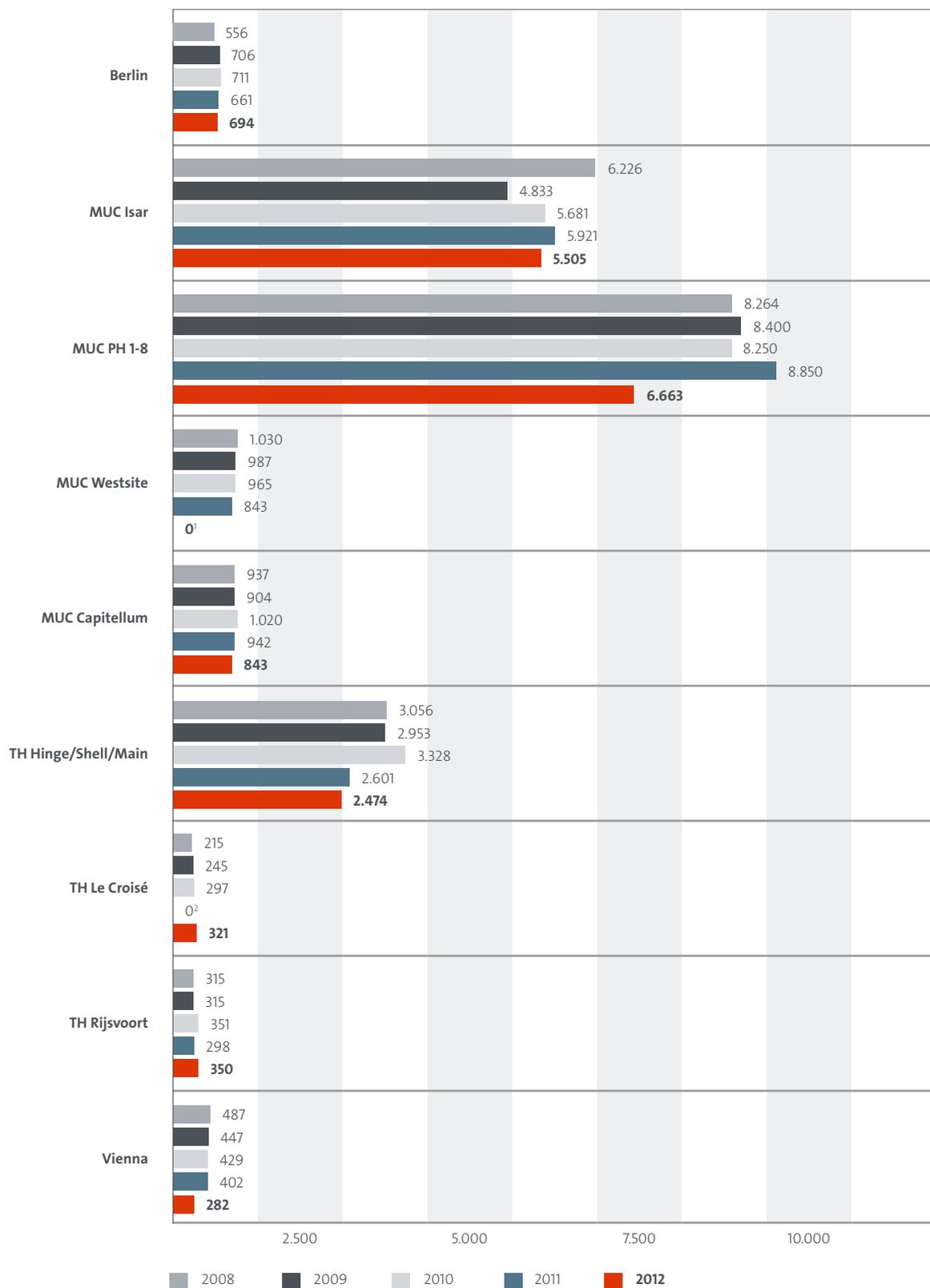


Fig. 13 : Quantités de CO₂ émises par la consommation d'électricité et d'énergie de chauffage (t/a)

1 L'OEB a quitté le site Westsite de Munich en 2011.

2 Le Croisé : aucune valeur obtenue de la part du bailleur en 2011.

5.6 Consommation de papier

Après les déchets résiduels, le papier (recyclé ou non) est l'un des éléments les plus consommés par l'Office. En 2010, l'ensemble des sites de l'OEB avait consommé près de 122 millions de feuilles de papier ; en 2012, ce chiffre a baissé de près de 10 %, à 109,4 millions de feuilles de papier. En numérisant de plus en plus nos processus administratifs, nous avons pour objectif de réduire considérablement la consommation de papier. Les agents sont également incités à éviter les impressions inutiles, à imprimer recto verso ou à réduire la taille des éléments imprimés. La consommation de papier n'est mesurée précisément que depuis 2010. Pour Munich et La Haye, il n'est donc possible d'indiquer qu'un chiffre global pour l'ensemble des bâtiments.

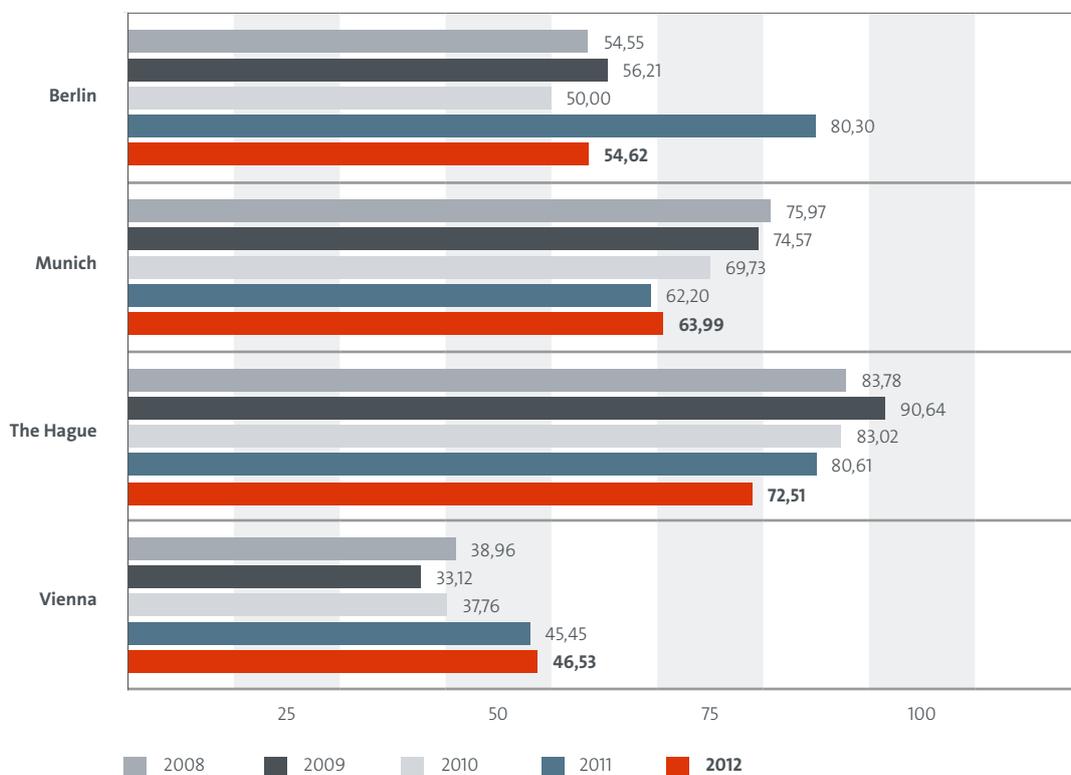


Fig. 14 : Consommation de papier par collaborateur et par jour (en feuilles de papier)

6. Aspects environnementaux indirects

Les aspects environnementaux indirects sont les conséquences de notre activité que nous ne maîtrisons par intégralement. Ces aspects concernent, par exemple, le comportement de nos fournisseurs et sous-traitants ou les déplacements de nos agents entre leur domicile et l'Office, et inversement. Le tableau ci-après donne un aperçu global des aspects environnementaux indirects de l'OEB et des priorités qui leur ont été affectées (voir le chapitre « Aspects environnementaux directs » pour plus de détails sur les catégories d'évaluation). L'OEB considère la procédure de délivrance de brevets comme un aspect environnemental indirect d'importance majeure. La base de données publique et gratuite des documents de brevets de l'OEB peut être vue comme un levier ayant pour effet de promouvoir le développement de technologies favorables à l'environnement et de déclencher des initiatives politiques. L'OEB a développé, au sein de cette base de données, un nouveau système de classification permettant de retrouver plus facilement les brevets concernant l'environnement. Une actualisation permanente des données garantit des informations complètes aux inventeurs, aux scientifiques et aux responsables politiques. En ce qui concerne nos fournisseurs et sous-traitants, tels que, par exemple, les services de nettoyage et les sociétés de restauration collective, nous nous attachons à engager avec eux des collaborations de longue durée. Les objectifs que nous entendons atteindre sur ce point sont notamment les suivants :

- les fournisseurs et sous-traitants doivent être informés régulièrement des activités de l'OEB en matière d'environnement, afin d'être incités à optimiser leurs propres performances environnementales ;
- les cantines doivent proposer de préférence des plats locaux ou régionaux.

S'agissant de l'achat de produits et de services, tous les départements de l'OEB sont tenus de prendre en compte les conséquences environnementales comme critère supplémentaire dans les appels d'offres et les décisions de passation de marchés selon le règlement financier de l'OEB. Les aspects environnementaux sont, par ailleurs, définis dans les directives relatives à l'approvisionnement, pour les marchés de nature générale, d'une part, et pour les marchés relevant du domaine informatique, d'autre part. Ces directives sont utilisées par toutes les unités chargées de la passation de marchés. L'OEB préconise l'utilisation des transports en commun pour les déplacements des agents de l'OEB entre leur domicile et leur lieu de travail, sous la forme d'un billet « entreprise ». Sinon, le télétravail à domicile est encouragé. Les aspects environnementaux indirects ont été déterminés pour tous les sites de l'OEB et évalués comme étant tout aussi pertinents les uns que les autres.

Aspects environnementaux indirects	Évaluation
Procédure de délivrance de brevets	B II
Achats de produits alimentaires pour la cantine	A II
Trajet travail-domicile	A III
Utilisation de matériaux écologiques de construction/rénovation, p. ex. : peintures	A I
Conséquence sur les bâtiments en location	C III
Achat, p. ex. de meubles (aspect environnemental étendu dans le contrat)	B II
Prestations de sous-traitants	C II

7. Améliorations : objectifs et mesures

Conformément à sa politique environnementale, l'OEB vise principalement les objectifs suivants :

- réduction au minimum de sa consommation d'énergie, d'eau, de papier et d'autres ressources, ainsi que baisse des coûts ;
- réduction de ses émissions de CO₂ grâce à une gestion optimisée de l'énergie et de la mobilité ;
- harmonisation des procédures au sein des différents sites et entre les sites ;
- adoption d'un comportement modèle pour les fournisseurs et sous-traitants ;
- information régulière de tous les agents et du public sur les activités environnementales de l'Office.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe centrale chargée de la gestion environnementale établit chaque année (en collaboration avec la personne responsable du budget) un programme environnemental, avec des objectifs en matière d'environnement et des mesures d'amélioration. Pour ce faire, nous tenons compte de l'évolution des aspects environnementaux, des propositions d'amélioration suite à des vérifications internes ou des contrôles externes, et des propositions formulées par des agents locaux et des groupes d'étude sur l'environnement.

Le tableau ci-après donne un aperçu des principaux objectifs et des principales mesures pour l'avenir. Les valeurs indicatives qui y figurent se fondent sur les consommations de 2008.

Les mesures techniques figurant dans le programme environnemental se rapportent essentiellement aux bâtiments qui appartiennent à l'OEB. L'Office a beaucoup moins d'influence sur ces questions pour les bâtiments en location. Nous nous efforçons toutefois d'agir auprès des propriétaires de ces bâtiments, de mettre en place des mesures d'amélioration et de sensibiliser davantage nos agents aux effets de leurs actions sur l'environnement.

7.1 Mesures mises en œuvre en 2012

Berlin

- Remplacement de la pompe de chauffage (économies d'environ 19 200 kWh/an)
- Remplacement de l'éclairage dans le sous-sol et dans le garage souterrain (économies d'environ 9 100 kWh/an)
- Remplacement de tous les ascenseurs dans le bâtiment (économies d'environ 2 500 kWh/an)
- Passage des commandes d'articles à la forme électronique (économies d'environ 500 feuilles de papier/an)

Munich

- Remplacement de l'éclairage des couloirs dans le bâtiment Isar (économies d'environ 58 000 kWh/an)
- Remplacement des pompes de chauffage dans les bâtiments PschorrHöfe 1-8 (économies d'environ 430 000 kWh/an)
- Installation de systèmes de pilotage de la ventilation dans les salles de conférence (économies d'environ 150 000 kWh/an)
- Passage à l'établissement de factures pour les appels téléphoniques privés (économies d'environ 60 000 feuilles de papier/an)

La Haye

- Optimisations de la maîtrise du chauffage et de l'approvisionnement en eau froide (économies d'environ 700 000 kWh/an)
- Optimisation des systèmes de commande du bâtiment pendant les fêtes de fin d'année (économies d'environ 300 000 kWh/an)
- Poursuite de la virtualisation des serveurs dans le centre informatique (économies d'environ 700 000 kWh/an)
- Introduction de produits cradle-to-cradle (littéralement « du berceau au berceau ») pour les sanitaires
- Transformation de l'éclairage avec, notamment, l'installation de détecteurs de mouvement dans le sous-sol du bâtiment principal sur une surface de 4 000 m² (réduction d'environ 60 % de la quantité d'électricité utilisée pour l'éclairage dans cette zone)
- Installation de nouvelles pompes équipées de variateurs de fréquence
- Mise à disposition de bornes de recharge pour les vélos électriques

Vienne

- Remplacement de l'éclairage extérieur (économies d'environ 3 500 kWh/an)
- Remplacement des fermetures des fenêtres (économies d'environ 5 000 kWh/an)
- Remplacement de l'éclairage par un système d'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) dans les salles de conférence (économies d'environ 1 200 kWh/an)
- Installation d'un système d'arrosage automatique du jardin (économies d'environ 350 m³ d'eau/an)

7.2 Objectifs et mesures prévus pour 2013

Objectifs environnementaux	Période	Responsabilité
Réduction de 3 % de la consommation totale d'énergie (électricité et chauffage)	2013	Tous les sites
Berlin		
Remplacement de tous les ordinateurs de bureau par de nouveaux modèles économes en énergie (économies d'environ 87 000 kWh)	2013	IG
Réduction du nombre d'imprimantes rattachées au réseau local (économies d'environ 1 800 kWh/an)	2013	GI
Utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts	2013	GI
Installation d'une station de chargement des véhicules électriques	2013	GI
Augmentation de la part de l'électricité obtenue à partir de l'énergie verte	2013	GI
Munich		
Remplacement de tous les ordinateurs de bureau par de nouveaux modèles économes en énergie (économies d'environ 1 100 000 kWh)	2013	IG
Mise en place d'un système de comptage d'énergie pour enregistrer séparément la consommation des bâtiments PschorrHöfe et Isar	2013	GI/ST
Installation d'équipements économisant l'énergie lors du renouvellement des systèmes de commande du site PschorrHöfe	2014	ST/GI
Remplacement de l'éclairage des sorties de secours dans le bâtiment Capitellum (économies d'environ 2 700 kWh/an)	2013	GI
Division du système d'air conditionné du bâtiment Isar en six unités pour un fonctionnement selon les besoins	2013	ST/GI
Remplacement de l'éclairage du garage souterrain dans le bâtiment Capitellum (économies d'environ 14 000 kWh/an)	2013	GI
Adaptation de l'éclairage dans le garage souterrain du bâtiment PschorrHöfe 7 (économies d'environ 2 000 kWh/an)	2013	ST
Transformation de l'installation électroacoustique pour passer à un état de veille dans le bâtiment PschorrHöfe 7 (économies d'environ 200 kWh/an)	2013	ST
Adaptation de la durée de fonctionnement de l'installation de ventilation dans la salle omnisport du bâtiment PschorrHöfe 8 (économies d'environ 15 000 kWh)	2013	ST
Commande de l'installation de ventilation des salles de conférence et de formation des bâtiments PschorrHöfe 6 à 8 via le système de réservation (économies d'env. 110 000 kWh d'énergie électrique et d'env. 300 000 kWh d'énergie de chauffage)	2013	ST
Adaptation du contrôle de l'éclairage dans le garage souterrain du bâtiment Isar (économies d'environ 11 500 kWh)	2013	ST
Alimentation des sites de Munich avec de l'électricité obtenue à 100 % à partir de l'énergie verte (économies d'environ 10 000 tonnes de CO ₂)	2013	GI
Mise à disposition de quatre bornes de recharge pour les vélos électriques dans les garages souterrains des bâtiments PschorrHöfe et Isar	2013	GI

Objectifs environnementaux	Période	Responsabilité
La Haye		
Diminution de l'éclairage des couloirs, des salles d'impression et des espaces de détente dans le bâtiment principal (économies d'environ 60 000 kWh/an)	2013	ST
Pilotage de la ventilation selon les besoins dans l'auditorium du bâtiment Shell	2013/2014	ST
Contrôle de l'installation d'un dispositif de récupération de chaleur dans la salle omnisport du bâtiment principal	2013/2014	ST
Extension de l'infrastructure des compteurs dans le bâtiment et dans le bâtiment principal	2013	ST
Installation d'un dispositif technique de commande pour le parking et la salle omnisport	2013	ST
Remplacement de tous les ordinateurs de bureau par de nouveaux modèles économes en énergie (économies d'environ 850 000 kWh)	2013	IG
Remplacement progressif des imprimantes individuelles par des imprimantes décentralisées rattachées au réseau local	2013-2015	IG
Poursuite de la virtualisation des serveurs et, par là-même, réduction du nombre d'ordinateurs centraux de 40 à 20	2013	IG
Introduction en quatre étapes de directives environnementales en matière d'achat	2013/2014	AC
Vienne		
Remplacement de tous les ordinateurs de bureau par de nouveaux modèles économes en énergie (économies d'environ 43 000 kWh)	2013	IG
Adaptation du système de ventilation existant	2012	GI
Remplacement de l'éclairage de la salle de réunion	2012-2015	GI
Contrôle de toutes des fermetures de toutes les fenêtres	2012	GI

GI : gestion d'installations
ST : services techniques
IG : infogérance
AP : approvisionnement central

Mentions légales

Éditeur

Office européen des brevets

Munich

Allemagne

© OEB 2013

Responsable du contenu

Lars Hansen, responsable de la gestion
environnementale

Réalisation

Graphic Design Munich

